

Extrait du Registre des délibérations du Comité Syndical

Séance du 10 mars 2026

Date de convocation : le 3 mars 2026

**Le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au Conseil
Départemental du Doubs, salle JOUBERT, 8 avenue de la Gare d'Eau à Besançon,
sous la présidence de Monsieur Cyril DEVESA, Président.**

La séance est ouverte à 18h07 et levée à 20h15

Étaient présents :

En nombre, les membres :

- En exercice : 45
- Présents : 26
- Ayant pris part au vote : 26
- Ayant donné procuration : 0

G.B.M : BERNARD Franck ; BOURGEOIS Agnès ; BOUSSET Jean-Marc ; CAULET Claudine ; COUDRY Sébastien ; DEVESA Cyril ; DUSSAUCY Nadine ; FIÉTIER Vincent ; GAGLIOLLO Lorine ; HUOT Daniel ; JACQUIN Denis ; JOUFFROY Jean-Marc ; LAMBERT Marie ; LEGAIN Olivier ; MAGNIN-FEYSOT Christian ; NAPPEZ Anthony ; PARIS Daniel ; POUJET Yannick ; SIMONIN Philippe ; TERZO André ;

C.C.L.L : GARNIER Christophe ; MESNIER Christian ; MONNIER Alain ; STADELMANN Jean-Claude ;

C.C.V.M : AUBRY Didier ; GAUTHIER André

Étaient excusés :

G.B.M : ROUX Jean-Hugues ;

C.C.L.L : NICOLET Mickaël ;

C.C.V.M :

Résultat du vote :

- Pour : 26
- Contre : 0
- Abstentions : 0

Secrétaire de séance : Christophe GARNIER

Procuration de vote :

Mandant :

Mandataire :

ADMINISTRATION GÉNÉRALE – TOUTES COMPÉTENCES

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ SYNDICAL DU 2 DÉCEMBRE 2025

Rapporteur : Monsieur Cyril DEVESA, Président

**Conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur,
Monsieur le Président :**

- ouvre la séance du Comité syndical,
- procède à la vérification du quorum,
- annonce les pouvoirs reçus pour la séance,
- invite les élus potentiellement concernés par les questions de conflits d'intérêts à se signaler lors de l'examen des rapports.

À l'unanimité, le Comité Syndical nomme Monsieur Christophe GARNIER,
secrétaire de séance et approuve le procès-verbal de la séance du Comité Syndical
du 2 décembre 2025.

Pour extrait conforme,
Le Président du SYBERT,
Cyril DEVESA

Rapport adopté à l'unanimité.

Secrétaire de séance,
Christophe GARNIER

